

CONSEIL DE QUARTIER DE CHATILLON DU 8 NOVEMBRE 2018

INFORMATIONS COMMUNALES

- **Révision du P.L.U.** : ouverture de l'enquête publique du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie du samedi 20 octobre au 20 novembre 2018 inclus.
- **Charte ViryVerySport** : démarche participative portée par la ville pour favoriser l'accès au sport à tous les Castelvirois qui a abouti à la mise en œuvre d'un certain nombre d'expérimentations, comme l'ouverture d'équipements municipaux. La signature de la charte permet d'accéder à 3 essais sportifs gratuits dans l'une des structures de la charte. N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville pour plus d'informations.

1. ECOLE LOUISE MICHEL

Le refus par le préfet du permis de construire de NEXITY et donc de l'extension de l'école Louise Michel (8 classes de prévues) a mis la ville dans l'obligation de trouver une solution alternative : soit trouver du foncier, soit trouver un endroit où accueillir les enfants. En l'absence de foncier, l'espace René Coty (ancienne école vide) permettait un aménagement de l'équivalent de 6 classes.

Le projet, en collaboration avec l'éducation nationale et les représentants des parents d'élèves, est d'accueillir sur René Coty, les CM1 et CM2 de Louise Michel, soit 63 élèves. Cela permet également de créer des classes passerelles (travail en commun) avec le collège Esclangon.

Le projet prévoit deux phases de travaux :

- rentrée 2019 : 3 classes livrées + réfectoire agrandi
- rentrée 2020 : 3 salles livrées pour du travail en groupe et favoriser la liaison cycle 3.

ECHANGES :

- Les parents s'interrogent, s'inquiètent sur les modalités de transfert, les travaux, le transport (des navettes vont-elles être mises en place ?), les temps périscolaires.
- Des réunions spécifiques à l'Ecole Louise Michel vont être mises en place de manière à pouvoir travailler sur le projet, à répondre et ajuster aux différents besoins.

2. CITYSTADE

Informations

- Le projet NEXITY est abandonné en raison du refus du permis de construire par le Préfet.
- Pas d'accord avec Transports Réunis pour l'utilisation du foncier pour le Citystade.
- Pas de foncier communal pour l'installation de ce terrain de sport sur le quartier de Chatillon.

3. ZONE BLEUE

Suite aux problématiques de stationnement sur le quartier, il a été demandé l'installation d'une zone bleue sur le quartier.

Un questionnaire avec une carte du secteur, va être envoyé aux riverains pour avis.

Une synthèse des réponses à ce questionnaire sera faite et un retour sera fait aux riverains pour validation et application.

Pour rappel, la zone bleue s'applique de 8h à 19h, pour une durée d'1h30.

Chaque riverain a le droit à 2 macarons par foyer.

Le coût de chaque macaron est de 4€.

COMMUNE DE VIRY-CHATILLON
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
QUARTIER DE CHATILLON
PROJET DE ZONE BLEUE NOVEMBRE

1°) Situation actuelle



2°) Proposition de projet à soumettre à la concertation



Proposition des rues concernées :

- Boulevard MEDER
- Rue CARNOT

4. RETOURS SUR LE QUARTIER

- **Vidéoprotection** : installation de 15 caméras fin décembre et de 15 autres d'ici juin 2019.
- **Obligation de la sécurisation des écoles** : promesse aide de l'état de 50 % qui s'avère être réduite à une aide de 0 € et qui contraint la ville à prendre en charge la totalité de la dépense sur 2 ans.
- **Encombrants** : rappels aux copropriétés et aux bailleurs du respect du calendrier des collectes.
- **Zone 30** : Monsieur le Maire informe, suite aux différentes demandes de riverains, d'un projet de questionnaire sur une zone 30 sur l'ensemble de la commune, sauf axes principaux ;
- **Mobilier urbain** : livraison mi-novembre.

5. TEMPS D'ÉCHANGE

- Le passage piéton devant l'école Louise Michel est dangereux, ne peut-on pas envisager un dos d'âne ?
- Demande d'un passage piéton devant l'entrée/sortie du garage rue Grande Rive ? un ralentisseur ?
- Transformateur électrique mis en hauteur au-dessus de l'eau : ne peut-on pas envisager un embellissement esthétique ?
- 13 rue de Chatillon : les barres de fer pour protéger les bouches d'égout ne sont pas visibles la nuit ; en attente des barrières pour protéger la résidence des camions ;
- Aire de jeux : problèmes récurrents, absence de réactivité de la police ;
 - Voir avec le Port-Autonome de Paris de déplacer l'aire de jeux sur les quais de Seine.
- Camions rue de Montessuy, boulevard Meder, provoquent des nuisances (problèmes de circulation, dégradation du mobilier urbain,...) : aucune réponse n'est apportée aux riverains malgré les signalements ;
 - Prévoir une visite sur site.

CADRE DE VIE - RAPPELS:

- **Collecte conformément à un calendrier pour les déchets ménagers, végétaux, emballage, verre et encombrants ;**
- **Points d'apport volontaires installés en ville pour les emballages, le papier, le verre, les ordures ménagère non recyclables et les vêtements ;**
- **Dispositif « Allo récup » permet l'enlèvement gratuit, à domicile et sur rendez-vous, des objets en bon état ou des appareils électriques – Pour prendre rendez-vous : 01 69 57 84 29 – allorecur@rqpc.fr ;**

- Un camion de collecte est présent pour les déchets toxiques, place François Mitterrand le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 9h à 12h et place des Martyrs de Chateaubriant, entre la poste et le marché, le 4^{ème} dimanche de chaque mois, de 9h à 12h ;
- Une benne à gravats est mise à disposition les samedis matins au Centre Technique Municipal (CTM - 20 avenue André Malraux) ;
- Des composteurs peuvent être fournis par le GOSB pour les déchets verts et ménagers ;
- Plusieurs déchetteries à disposition, dont celle d'Athis-Mons (37, quai de l'Industrie) ;
- **Conteneurs relais** : 4 conteneurs relais pour les textiles sont installés sur la commune sur les lieux suivants :
 - Centre Technique Municipal : 20 av. André Malraux
 - Espace E. Delfour : 36 av. des Sablons
 - Gymnase J. Verne : 5 av. Jean Charcot
 - Parking Piscines municipales : 23 rue O. Longuet

Merci de respecter le calendrier et d'utiliser les différents dispositifs mis à votre disposition.

RAPPEL : les encombrants sont à sortir uniquement la veille au soir de la collecte.

Merci de respecter le calendrier et de contribuer à préserver un cadre de vie agréable dans votre quartier.

Rappel : L'adresse mail « conseils.quartier@viry-chatillon.fr » des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien.